15—

LES BELGES EN AMERIQUE.

GREEN BAY

ET

LA COLONIE BELGE;

PAR

J. B. A. MASSÉ,

Consul de Belgique;

ET

A. GUESNIER,

Assistant-Assesseur du Revenu des Etats-Unis, Notaire et Avocat;

A GREEN BAY, WISCONSIN.

CHICAGO:

IMPRIMERIE DU JOURNAL "L'AMÉRIQUE," 163 MADISON ST.

1870

Green Bay et la Colonie Belge.

Il a été répandu, en Belgique, des opinions tellement erronées sur Green Bay et les établissements belges qui se sont formés dans les environs de cette ville, qu'il ne sera point sans utilité de publier, sur notre Colonie, quelques renseignements, tant pour éclairer les personnes qui se prépareraient à émigrer, que pour rassurer celles qui ont, parmi nous, des parents et des amis.

LA COLONIE BELGE.

Situation, Population, Progres

ET RESSOURCES DE LA COLONIE.

La Colonie Belge de Green Bay, située dans l'espace compris entre la baie de ce nom et le lac Michigan, occupe, dans le Wisconsin, les trois parties limitrophes des comtés de Brown, Kewaunee et Door. Cette colonie compte déjà plusieurs communes importantes, telles que celles de Green Bay, Humboldt, Eaton, dans le comté de Brown; Rivière Rouge, Casco, Lincoln, dans le comté

de Kewaunee; et Union, Brussels et Gardner, dans le comté de Door. Il est difficile de dire combien d'habitants chacune de ces communes renferme; mais ce que nous pouvons donner comme un renseignement certain, c'est que le nombre de Belges établis à Green Bay et dans ses environs n'est pas moins de 14,000 à 15,000.

La Colonie Belge est encore de date récente. Ses habitants ont à peine eu le temps de vaincre les premières difficultés inhérentes à la formation de tout établissement; mais déjà les principaux obstacles ont été surmontés, et la colonie donne, depuis plusieurs années, des signes certains d'un rapide développement et d'une grande prospérité.

Il y a quelques années, les terrains occupés aujourd'hui par les émigrés belges, étaient entièrement couverts par de vastes forêts où n'avaient encore osé se fixer que quelques rares et aventureux colons. Il a fallu à ceux des émigrants qui sont arrivés les premiers, une dose plus qu'ordinaire de courage, d'énergie et de volonté pour s'établir au milieu de ces bois déserts. Aujourd'hui, grâce à la persévérance et au nombre toujours croissant des colons, les arbres séculaires sont tombés sous la hâche, les solitudes se sont peuplées; des routes se sont ouvertes pour laisser circuler la vie au milieu de ces établissements naissants.

On est surpris, quand on pénètre dans la colonie, des progrès qui y ont été faits dans un aussi court intervalle. A mesure qu'on avance dans le bois on rencontre, à des distances rapprochées, les habitations des émigrés autour desquelles s'étendent depuis dix jusqu'à quatre-vingts acres de terrain défriché et, pour ainsi dire, conquis sur la forêt. Sur ce sol, qui est généralement d'une fertilité remarquable, croissent les produits de toute espèce, tels

que le froment, le seigle, le maïs, l'orge, l'avoine, les pommes de terre, etc. Beaucoup de ces terrains, pour que rien ne manque à leur richesse agricole, sont traversés par de nombreux courants d'eau dont les bords, couverts de foin et d'herbe, offrent aux bestiaux d'abondants pâturages et permettent aux colons d'élever leurs animaux à peu de frais.

Avec de pareils avantages naturels, le fermier persévérant ne peut manquer d'arriver au succès et à l'aisance.

Mais ce n'est pas seulement dans l'agriculture que nos colons trouvent des chances de réussite. Les arbres de nos forêts qui, dans le commencement, et alors qu'il n'y avait aucune route, étaient un obstacle pour les émigrés, sont devenus, à mesure que les voies de communication se sont ouvertes, une nouvelle ressource pour nos colons qui trouvent aujourd'hui, dans l'exploitation du bois, des moyens d'existence et une source de profit. C'est ainsi que le bois de corde et les bardeaux (espèce de petites planches servant à couvrir les maisons), sont amenés chaque jour, en grande quantité, par nos cultivateurs belges, sur le marché de Green Bay où ils se vendent à des prix avantageux. Ces bardeaux, dont *la fabrication à la main* est si facile qu'elle est, la plupart du temps, l'ouvrage des femmes et des enfants, constituent ici une branche de commerce importante. Il y a eu, durant l'année 1869, au moins vingt millions de bardeaux *faits à la main*, lesquels sont estimés à soixante-quinze mille dollars ou à peu près quatre cent mille francs.

Profitant de la richesse de nos forêts, l'esprit d'entreprise est venu développer, sur une plus grande échelle, l'exploitation du bois par la fabrication à la machine des bardeaux et des planches. Des moulins à scier se sont bâtis auxquels nos fermiers vendent le bois qu'ils n'em-

ploient pas eux-mêmes et où ils peuvent, pendant le temps qu'ils ne donnent pas à la culture, se procurer un travail qui est toujours bien payé.

Le commerce des *bardeaux faits à la machine* a pris, dans les derniers temps, de telles proportions, que Green Bay est devenu, en ce qui concerne la fabrication de cet article, la place principale des Etats-Unis.

Les bardeaux fabriqués dans les moulins du comté de Brown, durant l'année 1869, ont été évalués à un million de dollars, ou cinq millions deux cent soixante-trois mille cent soixante francs. Il a été employé par ces moulins, pendant la même période, à peu près dix-huit cents personnes dont les gages, y compris ceux des enfants, ont été de un dollar (cinq francs 25 centimes), à trois dollars (quinze francs 75 centimes) par jour.

Les avantages que nous venons d'énumérer ne sont pas les seuls que la forêt présente à nos colons; elle leur fournit également les poûtres et les planches pour construire les maisons qui, dans la Colonie Belge, sont toutes faites en bois, et elle procure à une foule d'artisans, tels que les charpentiers, les menuisiers, les charrons, les sabotiers, etc., les matériaux nécessaires pour exercer leur métier,

L'attention que nos émigrants donnent au commerce du bois n'a point arrêté le progrès de leur culture, mais à servi, au contraire, à la développer, en aidant au défrichement de leurs terres. Les profits que nos cultivateurs ont réalisés par la fabrication de bardeaux à la main et par la vente de leur bois aux moulins environnants, ont été employés par eux à l'amélioration de leurs fermes et à l'achat des chevaux, bœufs, vaches et instruments d'agriculture qui leur sont nécessaires.

De tous les Belges établis dans les environs de Green Bay, il en est bien peu qui ne soient pas aujourd'hui à la

tête d'une bonne métairie et qui ne récoltent de cinq cents à quinze cents boisseaux de grain, tels que seigle, froment, orge, avoine, et de cent à cinq cents boisseaux de pommes de terre, sans parler des autres produits, à la culture desquels leurs terrains sont adaptés et au nombre desquels nous citerons le trèfle, le foin, la graine de lin, le chanvre, les pois, les haricots, le tabac, le houblon, les pommes, poires, raisins et autres fruits.

GREEN BAY.

SON IMPORTANCE COMMERCIALE—SON AVENIR—DÉBOUCHÉS QUE CETTE VILLE OFFRE A LA COLONIE BELGE.

Green Bay, situé à peu de distance de la Colonie Belge, lui offre un marché pour écouler ses produits. Cette ville, reliée aux principales parties des Etats-Unis par sa baie, ses rivières et son chemin de fer, est une place déjà considérable et est appelée, par suite des nouvelles voies de communication, qui vont s'ouvrir prochainement, à devenir un des principaux entrepôts de l'Ouest et à donner à la contrée environnante et notamment à nos établissements belges, une grande importance.

La population de Green Bay, y compris celle de la partie ouest de la ville, désignée sous le nom de Fort Howard n'est pas moins de treize mille habitants.

Pour qu'on puisse se former une idée du rang que Green Bay occupe comme place de commerce, nous citerons le fait qu'une seule de ses maisons de commission a emmagasiné, en 1869,

117,595	boisseaux de froment,
78,082	barrils de farine,
202,000	boisseaux d'avoine, et
71,000	boisseaux de maïs et d'orge.

Il résulte, en outre, des relevés faits par les employés du revenu, que la valeur des marchandises vendues dans cette ville et dans le comté de Brown (dont elle est le chef-lieu), pendant l'an 1869, n'a pas été moins de deux millions et demi de dollars, ou treize millions cent cinquante-sept mille neuf cents francs. Les ventes d'une seule maison se sont élevées à quatre cents mille dollars, ou deux millions cent cinq mille deux cent soixante-trois francs.

En un mot, le commerce de Green Bay, qui a reçu sa première impulsion, n'attend, pour se développer sur une plus grande échelle, que l'aide des capitaux qui arrivent chaque jour, et qui ne manqueront point d'affluer de plus en plus en présence des profits qui leur sont assurés.

La situation de la Colonie Belge, sur les bords de l'eau, et sa proximité avec la ville de Green Bay qui, comme nous l'avons fait remarquer, s'accroît tous les jours, sont, sans contredit, deux de ses plus grands avantages. Grâce à la bonne condition de nos routes, à la navigation facile que présente la baie en été, et à la glace unie et solide dont elle se couvre en hiver, et sur laquelle voyagent, sans danger, des traîneaux chargés de poids énormes, nos colons se trouvent, à toute époque de l'année, en communication avec Green Bay, qui leur offre ainsi un débouché toujours ouvert.

Voilà pour le côté matériel de nos établissements belges; quant à leur état moral, il n'est pas moins satisfaisant.

ETAT MORAL DE LA COLONIE.

ÉCOLES ET ÉGLISES.

CHACUNE de nos communes belges possède une ou plusieurs écoles, où des maîtres, parlant les langues française et anglaise, donnent *gratuitement* l'instruction aux enfants. Ces écoles sont soutenues par l'Etat, le comté et les communes, et des fonds spéciaux sont affectés, chaque année, à leur entretien. Outre ces écoles, il existe, dans notre colonie et ses environs, deux écoles exclusivement catholiques et une école exclusivement protestante. Enfin, nous avons, dans nos communes belges, douze églises catholiques et deux églises protestantes, de sorte qu'aucun émigrant, quelque soit son culte, n'est privé de la consolation d'accomplir ses devoirs religieux.

Ajoutons que, par suite de l'accroissement de la population catholique, Green Bay est devenu, depuis à peu près deux ans, le siége d'un évêché.

Ces marques de civilisation, la reproduction, parmi nos colons, des usages de la Belgique, adoucissent singulièrement, pour les nouveaux arrivés, l'amertume que leur cause l'éloignement de leur pays natal. Retrouvant les mêmes habitudes, et entendant parler autour d'eux la langue de leur patrie, ils s'accoûtument plus vite à l'exil volontaire qu'ils se sont imposé.

TERRES.

PRIX MODIQUES AUXQUELS ELLES SE VENDENT—LEUR FERTILITÉ ET LEURS PRODUITS.

MALGRÉ le grand nombre d'émigrants qui se sont déjà fixés dans les environs de Green Bay, le voisinage de cette ville, et notamment la Colonie Belge, présente encore d'immenses terrains à l'activité de ceux qui se décideraient à venir s'y établir. Il résulte des renseignements officiels qui nous ont été fournis, qu'il y a encore dans notre colonie une grande quantité de terrains appartenant à l'Etat du Wisconsin, et dont le prix moyen est un dollar (cinq francs 25 centimes), par acre. Outre ces terres, il en est beaucoup d'autres qui sont la propriété de compagnies ou de particuliers et qui se vendent, de la main à la main, depuis deux dollars (dix francs 50 centimes) jusqu'à dix dollars (cinquante-deux francs 60 centimes) par acre. Parmi ces derniers terrains, formant l'objet d'une spéculation privée, il en est un grand nombre situé dans le voisinage des villages belges et offrant ainsi aux nouveaux émigrés les chances d'un établissement au milieu de leurs compatriotes. Enfin, il existe encore quelques terres appartenant au gouvernement; tout père de famille peut acquérir cent-soixante acres de ces derniers terrains moyennant paiement d'une somme de dix dollars (cinquante-deux francs 60 centimes) pour le tout, et sous la condition qu'il habitera et cultivera la terre pendant cinq ans consécutifs, au bout desquels il en devient propriétaire définitif.

Tous ces terrains, comme nous l'avons dit plus haut, sont généralement d'une richesse et d'une fertilité remarquables, et sont adaptés à la culture d'un grand nombre de produits. Les grains récoltés dans la Colonie Belge et dans le voisinage de Green Bay sont d'une telle qualité qu'ils ont, sur les places de Milwaukee, Chicago et Buffalo, la réputation d'être les meilleurs de l'Ouest de l'Amérique et qu'ils sont toujours côtés au prix le plus élevé du marché.

OUVRIERS.

TRAVAIL ET GAGES QU'ILS PEUVENT OBTENIR.

Ce n'est pas seulement le cultivateur qui puisse se créer ici une position. Tout ouvrier, à quelque métier qu'il appartienne, est certain de trouver à Green Bay ou dans ses environs, un travail suivi et de bons gages.

Les carrières à pierre, les briqueteries, les fourneaux pour la fabrication du fer, les ateliers de construction, les fonderies, les tanneries qui existent à Green Bay ou dans les alentours, les maisons en pierres, en briques ou en planches qui se bâtissent continuellement, dans la ville, donnent de l'occupation à une foule de travailleurs tels que tailleurs de pierre, briquetiers, mécaniciens, tanneurs, maçons, charpentiers, plâtriers, peintres en bâtiment et journaliers de toute sorte. D'un autre côté, les cordonniers, les tailleurs d'habits, les ébénistes et autres artisans peuvent facilement se procurer de l'emploi dans les nombreuses boutiques de Green Bay appartenant à leur profession.

Les chiffres suivants indiquent la moyenne des gages payés, par jour, sans la nourriture, aux différentes classes de travailleurs durant les années 1868 et 1869:

Tailleurs de pierre......	par jour....	$3.50	(17 fr. 35c.)
Maçons et plâtriers,.....	"	$3.00	(15 fr. 75c.)
Briquetiers.............	"	$2.50	(13 fr. 12c.)
Charpentiers...........	"	$2.50	(13 fr. 12c.)
Peintres en bâtiments...	"	$2.75	(14 fr. 40c.)
Mécaniciens..........	"	$3.00	(15 fr. 75c.)
Tanneurs............	"	$2.50	(13 fr. 12c.)
Cordonniers...........	"	$2.00	(10 fr. 50c.)
Tailleurs d'habits......	"	$2.50	(13 fr. 12c.)
Ebénistes..............	"	$2.50	(13 fr. 12c.)
Charrons, Forgerons....	"	$3.00	(15 fr. 75c.)
Journaliers...........	"	$1.50	(7 fr. 87c.)

En général, le travail est bien payé dans le Wisconsin et nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredits, que la plupart de nos ouvriers gagnent plus ici en un jour qu'ils ne gagneraient en une semaine en Belgique.

CONSEILS AUX EMIGRANTS.

Les nombreux avantages dont il est parlé plus haut, combinés avec un climat pur et salubre sous lequel il n'existe aucune maladie périodique, font de Green Bay un des points les plus favorables vers lesquels puisse être dirigée l'Emigration Belge.

Loin de nous cependant la pensée de présenter notre Colonie comme une terre promise où l'on peut s'enrichir sans travailler. Il est, au contraire, essentiel que tous ceux qui se sentent disposés à émigrer se pénètrent bien d'une vérité, c'est que, pour réussir en Amérique, il faut, malgré toutes les facilités offertes par le pays, beaucoup d'énergie, de décision et de persévérance. Les paresseux et les gens sans volonté, ne rencontreraient ici que déceptions, dénuement et abandon. C'est aux hommes courageux seulement, aux travailleurs résolus que l'Amérique présente un avenir certain. Le père de famille qui arrive parmi nous, avec l'intention bien arrêtée de ne reculer devant aucun obstacle, est sûr de conquérir, au bout de quelques années, un patrimoine suffisant pour lui garantir, à lui et à ses enfants, le bien-être et l'indépendance.

Telle est la vérité sur Green Bay et ses environs. Le public Belge ne doit donc ajouter aucune foi aux rumeurs répandues par certains agents intéressés à diriger l'émigration vers d'autres points et dont les manœuvres consistent à exploiter, contre Green Bay, quelques lettres écrites par de rares colons dans un accès de découragement passager, ou les récits d'individus qui, revenus d'Amérique sans avoir même essayé de vaincre les premières

difficultés, cherchent à rejeter, sur des obstacles imaginaires, leur mauvais succès attribuable à leur seul manque d'énergie. Les faits concluants que nous citons dans cette brochure suffisent pour démontrer le peu de fondement des bruits ainsi mis en circulation.

Dans un temps ou tant d'infortunés vont chercher au-delà des mers le bien-être et l'indépendance que des circonstances diverses ne leur ont point permis de conquérir dans leur pays, il serait à regretter que des rumeurs, sans cause, vinssent leur fermer le chemin de notre Colonie qui leur offre de si nombreuses ressources.

Ceux donc qui, placés trop bas dans la société, ne voient devant eux aucune perspective d'améliorer leur sort, ou qui, ayant connu des temps plus heureux, ont perdu, par suite des événements, une position qu'ils n'ont plus l'espérance de regagner; prolétaires auxquels un labeur incessant peut à peine assurer le pain quotidien; fermiers que les mauvaises récoltes ont appauvris; petits propriétaires auxquels leur patrimoine ne suffit pas pour vivre; marchands dont les crises commerciales ont compromis la carrière, tous ceux-là peuvent, sans crainte, se diriger vers notre Colonie. Devenus bientôt maîtres eux-mêmes d'un patrimoine qu'ils n'auraient jamais osé rêver en Belgique; admis, au bout d'un court séjour à l'exercice des droits politiques; enfin, reçus, après quelques années, citoyens définitifs de leur patrie adoptive et jouissant de tous les priviléges attachés à ce titre, ils sentiront qu'ils n'ont point déchu en venant s'établir sur cette terre nouvelle où le travail produit pour chacun des fruits abondants et donne à tous l'aisance et à quelques-uns même la richesse.

Les personnes désirant obtenir des renseignements sur Green Bay et la Colonie Belge, sont priées de s'adresser à Messieurs :

J. B. A. Massé, consul de Belgique, à	Green Bay,	Wisconsin
A. Guesnier, assistant-assesseur du Revenu, notaire et avocat....................	«	«
J. B. Eugène, secrétaire du comté de Brown, notaire, agent d'assurance et membre de la commission d'émigration,	«	«
X. Martin, receveur de l'enregistrement, conservateur des hypothèques et notaire.	«	«
O. J. B. Brice, shérif du comté de Brown..	«	«
L. Van Dycke, négociant.................	«	«
Joseph Gotto, marchand de fer et agent de la ligne des paquebots à vapeur de Montréal...	«	«
L. A. R. Duchateau, négociant....	«	«
Isidore Lison, secrétaire de la commune de Humboldt...............................	New-Franken	«
J. B. Rubens, cultivateur................	Robinsonville	«
Henri Rubens, maitre de postes..........	«	«
Joseph Duquaine, marchand et cultivateur.	«	«
Etienne Anciaux, trésorier de la commune de Green Bay........................	«	«
C. Martin, notaire.............	Dyckesville	«
J. B. Puissant, maitre de postes..........	Casco,	«
Joseph Colignon, trésorier du comté de Door..............................	Sturgeon Bay	«